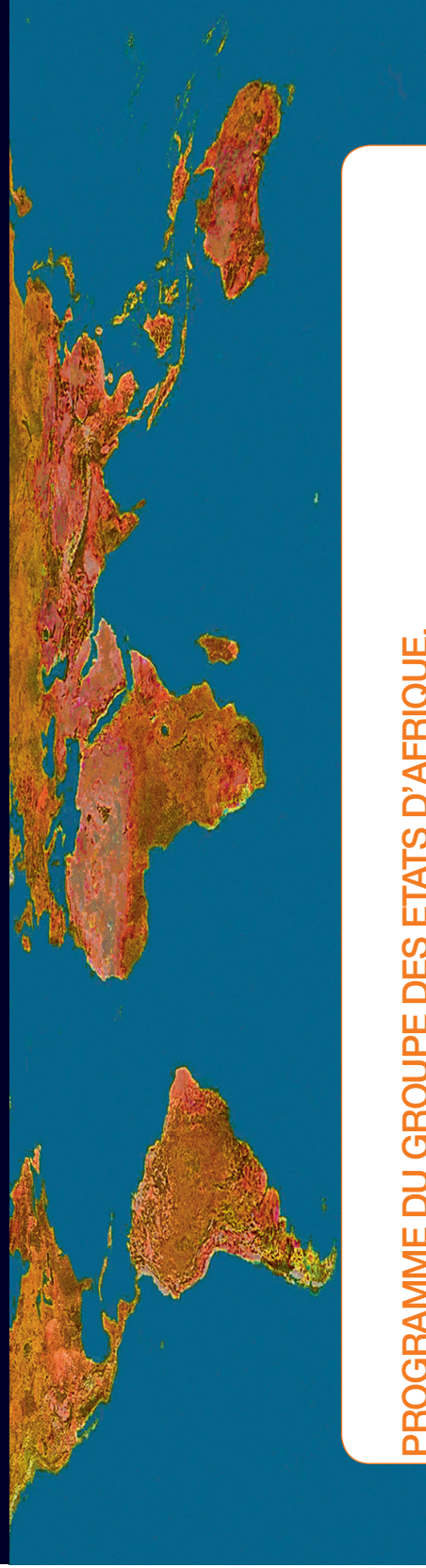


# PROGRAMME UE-ACP D'APPUI AUX INDUSTRIES CULTURELLES DES ETATS ACP

WWW.ACPCULTURES.EU



PROGRAMME DU GROUPE DES ETATS D'AFRIQUE,  
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CULTUREL  
DANS L'ESPACE INTRA-ACP

## CONTACT :

**Unité de Gestion Programme (UGP)** Fax : +32(0)2 7924906

**Programme de subventions:** questions@acpcultures.eu

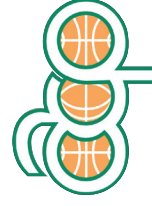
**Observatoire :** observ@acpcultures.eu

**Projet pilote:** rogovsky@ilo.org

**Secrétariat ACP :** info@acp.int

ACP **CULTURES**.eu

PROGRAMME D'APPUI UE-ACP AUX INDUSTRIES CULTURELLES ACP  
EU-ACP SUPPORT PROGRAMME TO ACP CULTURAL INDUSTRIES



# LE PROGRAMME UE-ACP D'APPUI AUX INDUSTRIES CULTURELLES DES ETATS ACP

www.acpcultures.eu

**ACPCultures** est le premier programme d'appui aux industries culturelles ACP identifié dans le cadre de la coopération ACP-UE.

Il est ouvert aux 79 pays du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et aux Etats membres de l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Cotonou et du 9<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED).

**ACPCultures** a comme but de contribuer au développement durable et à la structuration du secteur culturel dans l'espace intra-ACP, à travers la promotion d'un environnement favorable à la création, aux échanges, à l'indépendance et à la viabilité du secteur culturel dans les Etats ACP, tout en valorisant leurs valeurs culturelles fondamentales et leur diversité.

**ACPCultures** vise à renforcer les capacités des décideurs politiques, des acteurs culturels et des filières des industries culturelles des Etats ACP.

Avec un budget total de 6.3 millions d'euro pour la période 2007-2012, **ACPCultures** s'articule autour de 3 composantes complémentaires.

## L'OBSERVATOIRE CULTUREL ACP

L'Observatoire ACP est un lieu de conseil technique et d'information pour améliorer le cadre politique, juridique et institutionnel du secteur culturel ACP.

L'Observatoire ACP a comme but la collecte, l'analyse et la dissémination de données et des informations.

**ACPCultures** vise le développement d'instruments et des outils méthodologiques congruents pour la création, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques et de stratégies culturelles dans les Etats ACP.

## PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Le programme de subventions est destiné à renforcer les capacités techniques, financières et de gestion des opérateurs et des industries culturelles des Etats ACP.

**ACPCultures** procède par appel à propositions et couvre l'ensemble du secteur culturel à l'exception du cinéma et de l'audiovisuel.

Les actions pouvant bénéficier d'une subvention sont des projets associant un minimum d'opérateurs culturels issus d'un minimum de pays participant au Programme.

**ACPCultures** vise à apporter un soutien à des projets qui, par leurs objectifs, leur méthodologie et/ou la nature des collaborations entreprises, s'inscrivent dans une perspective qui dépasse les intérêts locaux et nationaux et visent à développer des synergies au niveau intra-ACP.

Les bénéficiaires finaux des projets subventionnés par **ACPCultures** sont les populations des Etats ACP.

## PROJET PILOTE

Un projet de renforcement des industries créatives est mis en oeuvre dans les 5 pays pilotes ACP suivants : Fidji, Mozambique, Sénégal, Trinité Tobago et Zambie.

Cette composante, mise en oeuvre par les agences onusiennes, vise à développer les industries créatives et l'entrepreneuriat culturel dans les filières de l'audiovisuel, des éditions et du livre, et des arts du spectacle.